

Passion Faïence

n° 35 - Avril 2008

Le peu, le très peu que l'on peut faire, il faut le faire quand même. Théodore Monod

Edito

On est gavés (de tout et n'importe quoi), largués (parce que d'une autre génération), et au minimum décalés (par rapport à l'actualité somme toute assez futile), perdus (à cause de l'augmentation des prix et des répères ancestraux dont on ne tient plus compte)... Bref, rien ne va plus !

Que faire pour ne pas tomber dans la sinistrose ? Nous avons le remède : si par hasard, vous avez conservé quelques assiettes historiées, faites-les connaître à l'association. Il est en effet bien rare que quelqu'un ne puisse pas mettre en évidence la substantifique moëlle de ces fragiles éléments patrimoniaux, trop longtemps délaissés.

Vous en aurez encore, ici, quelques exemples. Bonne lecture. Mais, n'oubliez pas : le peu, le très peu que l'on peut faire....

Jacques Bontillot,
président des Amis de la faïence fine.

Sommaire

Etudes et notes

- Michel RIVOALLAN : Une page d'histoire illustrée dans des assiettes de Montereau : Charles X, le dernier roi sacré en France.

p. 2-6

- Eric LE GAL : Joseph-Emile Mallet, peintre céramiste : éléments biographiques.

p. 7-9

- Joseph-Jean PAQUES : Une assiette ancienne de Enoch Wood & Sons inspirée du chemin de fer de Liverpool à Manchester.

p. 10-13

- Odile DUGUET : Au sujet d'une série d'assiettes de Montereau dite "Guerre d'Espagne".

p. 14-21

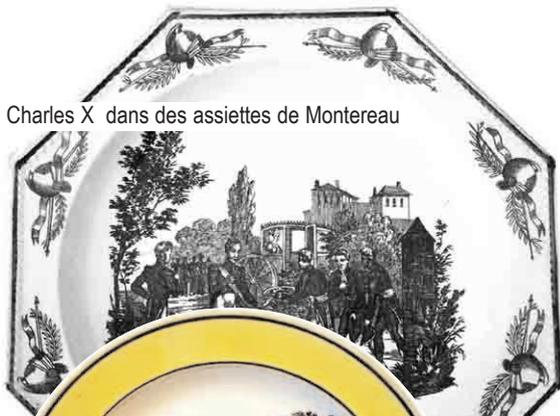
- Marcel PICARD, Patrice RENARD, Jacques BONTILLOT, Jacques DEROUET : A propos d'une série d'assiettes de Montereau dite actuellement "Opérettes-1".

p. 22-26

- Jacques BONTILLOT, Petite histoire d'un "F" sur un service de table "Amiral".

p. 27-28

Charles X dans des assiettes de Montereau



Joseph-Emile Mallet, peintre céramiste

La série dite "Opérettes-1"



La guerre d'Espagne évoquée par Montereau



Le chemin de fer de Liverpool à Manchester



Une page d'Histoire illustrée dans les assiettes de Montereau : Charles X, le dernier roi sacré en France

par Michel RIVOALLAN

Un souverain traditionaliste...

Le 16 septembre 1824, lorsque Charles X, âgé de 67 ans, monta sur le trône à la mort de son frère Louis XVIII, il était déjà très loin le temps de sa jeunesse tumultueuse de Comte d'Artois... Depuis le décès de Mme de Polastron, sa maîtresse repentie, il était devenu si dévot que bientôt les contestataires licencieux allaient le caricaturer comme le "pieu monarque", l'absence du "x" faisant écho aux manques d'ouverture et sans doute même d'intelligence du nouveau souverain, "roi sans tête succédant à un roi sans jambes" selon la formule du malicieux Louis XVIII qui dut, malgré tout, faire se retourner leur frère aîné, Louis XVI, dans sa tombe !

Totalement imperméable aux idées progressistes de la Révolution, il était **bien décidé à rétablir l'Ancien Régime**, rappelant depuis son exil d'outre-Manche : "Plutôt scier du bois que de régner à la façon du roi d'Angleterre !", aux applaudissements des ultras (conservateurs) dont il était depuis très longtemps le chef incontesté. Pour cette double raison, religieuse et politique, Charles X devait donc **renouer avec la tradition ancestrale du sacre**, même si depuis des siècles les "lois fondamentales du royaume" avaient bien précisé que ce n'était pas le sacre qui faisait le roi, mais la loi Salique de "primogéniture mâle" désignant sans conteste "l'héritier nécessaire" qui ne pouvait, du reste, refuser le trône qui lui échoyait. Ainsi la légitimité de Louis XVIII, qui n'avait pas reçu l'onction sainte, n'avait jamais été contestée par les sujets croyant au décès de Louis XVII, quand, à l'inverse, le sacre de Napoléon, en présence du Pape lui-même, n'empêchait pas qu'il soit toujours considéré par les royalistes comme un usurpateur.

... mais tout de même soucieux de sa popularité.

Plus surprenante, en fait, fut la décision de Charles X d'abolir l'ordonnance, obtenue par les Ultras à la fin du règne de son prédécesseur, et qui rétablissait la censure (fig. 1). Avant même de faire son entrée solennelle à Paris le 27 septembre -- fringant cavalier contrastant avec son devancier quasi impotent -- il avait annoncé ce choix à une délégation de la Chambre, soulignant aussi sa



Fig. 1 - Charles X abolit la censure.

Photo J. Bontillot

volonté de respecter cette Charte (qu'il ne comprenait et n'approuvait pas cependant), ajoutant également, pour faire bonne mesure, l'amnistie de quelques prisonniers politiques. Selon Guizot, ces premiers gestes lui assurèrent une popularité de quinze jours... L'abolition officielle de la censure fut décrétée le 29 septembre.

Le Sacre

Annoncé dès le discours du Trône, le sacre devait donc se dérouler le **Dimanche 29 mai 1825, à Reims**, tout naturellement. A son arrivée, le 28 mai par la Porte de Paris, l'émule de Clovis reçut, selon la coutume, les clefs de sa bonne ville. Contrairement à d'autres, cette mesure ne coûterait pas trop cher aux bourgeois rémois... (fig. 2). La cérémonie commençant à 8 heures du matin, la cathédrale, pompeusement décorée, fut investie dès 6 heures par les membres éminents et chamarrés de la famille royale et de la noblesse de France -- y compris divers maréchaux d'Empire comme Moncey tenant le rôle des connétables d'autrefois, Soult et Mortier. Pour la première (et dernière) fois figuraient aussi les députés, à l'uniforme bleu sombre, ainsi que les Pairs de France aux longs manteaux bleu ciel.

Avant même de revêtir les habits du sacre, le roi dut prononcer un **triple serment rituel**, la main droite posée sur la Bible et sur un reliquaire



Fig. 2 - Charles X recevant les clefs de la ville de Reims.

Photo M. Rivoallan



Fig. 3 - Mgr le Dauphin à la cérémonie du sacre.

Photo J. Bontillot

censé contenir un morceau de la “Vraie Croix du Christ”. D’une part, en tant que “Roi très chrétien” il s’engageait à maintenir et honorer la religion catholique et à gouverner conformément aux lois du royaume et à la charte constitutionnelle. Par ailleurs, en tant que “Grand Maître” il se devait aussi de conforter le rôle religieux de l’ordre du Saint-Esprit, et la fonction militaire de l’ordre de Saint Louis, doublé désormais de l’ordre de la Légion d’honneur.

C’est alors qu’il revêtit les divers éléments du costume du sacre, dont la couleur, située entre le bleu et le violet -- jusqu’à la teinte du fourreau de “Joyeuse” l’épée de Charlemagne -- allait bientôt faire dire aux Français qui n’étaient plus accoutumés à ces rites que le roi s’était fait évêque...

Le Dauphin (simple duc d’Angoulême un peu à la remorque de son épouse, fille de Louis XVI, avant que Charles X ne monte sur le trône, ce qui changeait tout) lui fixa les éperons d’or, par dessus les bottines violettes. Il fut aussi le premier, en tant que Prince héritier, à lui prêter allégeance (fig. 3). Il avait aussi joué un rôle plus politique en convainquant le roi de se référer désormais à la charte, ce que les ecclésiastiques auraient voulu éviter. Il était manifestement plus libéral que son père, n’hésitant pas à visiter les prisons (fig. 4). Il était du coup plus populaire aussi, car la décision toute récente du roi de faire voter la loi “du Milliard des émigrés” (Un milliard de francs-or pour les

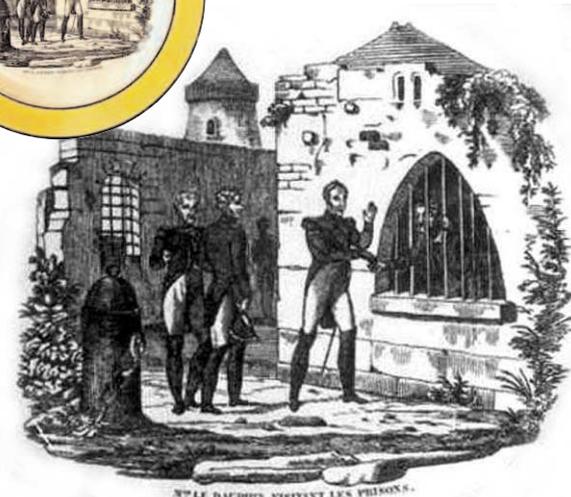


Fig. 4 - Mgr le Dauphin visitant les prisons.

Photo J. Bontillot

nobles rentrés en France) avait fortement indisposé la bourgeoisie puisque cette indemnisation de la noblesse qui avait combattu la France Révolutionnaire devait être financée par un abaissement notable de la rente payée à ceux qui, en bons patriotes, avaient prêté de l’argent à l’Etat. Ce fut ensuite la **bénédictio** du roi par l’archevêque de Reims (fig. 5, page suivante) puis l’**onction** du sacre proprement dit (fig. 6).

A l’issue de la cérémonie se déroulèrent une lente traversée de la ville par un majestueux **cortège**, puis un repas aussi somptueux que mérité, et, dans l’après-midi, la **réception officielle des “Chevaliers des divers grands Ordres”** par leur “Grand Maître”.

Il n’était plus directement question, comme autrefois, du “toucher des écrouelles”... N’étant pas



Fig. 5 - Charles X recevant la bénédiction. Photo Y. Pouzet



Fig. 6 - Sacre de Charles X.

Photo J. Bontillot

absolument certain d'être "**thaumaturge**" -- c'est à dire guérisseur miraculeux -- Charles X se contenta de rencontrer à huis clos, le 31 mai, une centaine de scrofuleux de l'hôpital Saint Marcoul en prononçant, sans grande conviction semble-t-il, la formule consacrée : "Le roi te touche, Dieu te guérit", voire "Dieu te guérisse !". Par la suite il continuera à visiter des malades, notamment à l'Hôtel-Dieu (fig. 7).

Dans l'après-midi du 31, il passa en **revue** les 10.000 hommes du camp Saint Léonard placés sous les ordres du duc de Bellune (fig. 8).

Evidemment, il se trouva de nombreux Français pour dénoncer l'inutilité, le coût et même le danger d'une telle cérémonie. Au premier rang de ces contestataires l'histoire a retenu le nom de



Fig. 7 - Charles X visitant l'Hôtel-Dieu.

Photo D. Arliguy



Fig. 9 - Charles X allant à la chasse.

Photo M. Rivoallan



Fig. 8 - Charles X passant la revue.

Photo J. Bontillot

Béranger, un nostalgique de l'épopée Napoléonienne. Il fut bientôt condamné à 9 mois de prison et à 10.000 francs d'amende pour avoir écrit une chanson aimablement dévastatrice : "Le sacre de Charles le Simple", c'est à dire "le benêt". Oui, oui !

Par la suite...

Charles X renoua avec la tradition des grandes distractions royales, la chasse (fig. 9), et pas seulement à courre... L'assiette (fig. 10) montre un cerf tué à la carabine et non plus "servi" à la dague... on n'arrête pas le progrès ! Il conserva cependant un peu de temps pour recevoir les



Fig. 10 - Charles X chassant le cerf.

Photo M. Rivoallan



Fig. 11 - Charles X recevant une pétition. Photo M. Rivoallan

doléances ou “pétitions”, expression plus moderne (fig. 11), y compris de soldats désespérant d’être un jour décorés (fig. 12). (Curieuse démarche en vérité car ce vétéran avait dû servir essentiellement dans les armées révolutionnaires et/ou dans la “Grande Armée” qu’avait combattues ou fuies le futur Charles X...)

Malheureusement, ces contacts avec le peuple ne suffirent pas à lui ouvrir les yeux avant qu’une révolution de trois journées “glorieuses” ne le renverse en juillet 1830.

Bibliographie :

- Garnier (Jean-Paul), “Le sacre de Charles X”, dans *Le journal de la France*, édit. Taillandier, Malesherbes, 1979.
- Decaux (Alain), Castelot (André), *Dictionnaire d’Histoire de France*, édit. Perrin, Paris 1981.
- Melchior-Bonnet (Bernardine et Alain) et Thibault (Pierre), série *Histoire de la France illustrée*, tome *Restauration et révolutions (1815-1851)*, édit Larousse - Reader Digest, Bologne, 1992.



Fig. 12 - 30 ans de service, 20 blessures, et je n’ai pas la croix.

Photo M. Rivoallan